



HANDI'NAMIQUE – Action de Formation Courte

Session
Lieu de Formation : Contacts : - Dates : du au - Nombre de Places : X personnes maximum
Prérequis
- Être titulaire d'au moins 1 des documents suivants (en cours de validité) - Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (R.Q.T.H) - Pension d'Invalidité (P.I) - Rente d'Accident du Travail (R.A.T) - Allocation Adulte Handicapé (A.A.H) - Être inscrit dans une démarche d'insertion professionnelle - Savoir lire et écrire en français et à minima avoir le niveau Oral A2 du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) - Pouvoir travailler en collectif sur un groupe, ainsi qu'en autonomie à distance - Situation administrative à jour (carte d'identité, couverture santé...)
Objectif
- Faire un diagnostic de sa situation socio professionnelle et identifier les difficultés qui freinent ou bloquent son parcours - Identifier ses priorités d'action, démarches à conduire, personnes ressources à solliciter pour lever les freins - Travailler sur l'acceptation du handicap notamment en découvrant et en s'appropriant les solutions de compensation - Faire émerger ses capacités, ses envies, ses projets - Faire émerger des pistes d'orientation professionnelles compatibles avec le diagnostic socio professionnel posé, les contraintes induites par le handicap, l'aire de mobilité et intégrant les solutions de compensation
Durée
210h max sur 14 semaines de formation dont 2 à 3 semaines en entreprise Centre : 2 à 3 jours de formation hebdomadaire : 9h-12h30/ 13h30-17h Période en entreprise : 56h heures maximum : 2 à 3 semaines de stage en entreprise réparties sur 2 périodes - horaires adaptables et ajustables aux contraintes du stagiaire, ainsi qu'aux horaires de l'entreprise
Public visé
- Demandeur d'emploi, bénéficiaire de l'obligation d'emploi – DEBOE, ou en cours de reconnaissance - Âgé de 16 et plus - Accompagné par un référent de parcours Cap emploi, Pôle Emploi ou Mission Locale
Cout de la formation
Formation GRATUITE (financée par l'AGEFIPH)
Modalités de sélection
Participer à une réunion d'information collective / Participer à un entretien individuel
Statut
Stagiaire de la formation professionnelle Spécificité : A l'entrée en formation, le stagiaire percevant les ASS, le RSA ou n'ayant aucun revenus pourra percevoir une aide aux déplacements et une aide « garde d'enfants » (sous réserve de fournir la preuve de la garde par une personne agréée) octroyées par L'Agefiph d'un montant 600€ maximum pour chacune des aides et pour toute la durée de la formation. Les personnes percevant les allocations de retour à l'emploi (ARE), passeront en AREF (allocations de retour à l'emploi Formation)

Contenus

Chaque session sera réalisée par 2 formatrices dont une psychologue du travail et une CIP

- **Positionnement / Diagnostic socio professionnel détaillé et partagé**
 - Analyse de la trajectoire socio professionnelle
 - Identification des freins à l'insertion (mobilité, logement, vie sociale et familiale...)
 - Retentissement du handicap dans le parcours et au quotidien
 - Évaluation des savoirs, compétences sociales et relationnelles mobilisables
- **Remobilisation**
 - Exercices de communication, jeux de rôle, mise en situation pour retrouver ses capacités à agir, mieux communiquer sur sa situation, et reprendre confiance en soi
 - Développer ses compétences numériques
 - Résoudre des difficultés
- **Compensation du handicap**
 - Connaître les limites objectives posées par le handicap
 - Faire le deuil de la situation d'avant
 - Découvrir, s'approprier les dispositifs/mesures liés à la situation de handicap
 - Découvrir les outils/méthodes de compensation et d'adaptation du handicap, se les approprier pour son quotidien et dans un environnement professionnel
- **Identification des pistes professionnelles**
 - Reprendre contact avec le monde du travail, découvrir 1 ou plusieurs secteurs professionnels et métiers
 - Identifier des orientations professionnelles concrétisables compatibles avec la situation de santé intégrant si nécessaire les compensations possibles
- **Période en entreprise** : 1 période en entreprise sur 2 à 3 semaines de 56 heures maximum
 - Acquisition et développement des compétences transversales professionnelles.
 - Découverte des exigences de l'employeur, en lien avec son projet professionnel.
 - Évaluation des compétences personnelles et techniques par le tuteur

Démarches pédagogiques

- Approche par compétences / Pédagogie de l'expérience
- Travail en collectif, en sous-groupe ou en binômes en fonction des thèmes abordés
- Mises en situation
- Analyses réflexives et constitution d'un livret de compétences transverses
- Alternance entre apport collectif, travail individualisé et relecture d'expérience

Accessibilité

- Tous nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap (PSH). L'organisme s'engage à aménager les conditions d'accessibilité de la formation en lien avec les contraintes du bénéficiaire (aménagement du temps, des outils et logistique...)

Modalités de validation

- Attestation de formation

☐ J'atteste avoir pris connaissance des objectifs et du contenu de la formation ci-dessus mentionnée.

A _____, le _____

Prénom Nom

Signature